

LA CHAÎNE DE DÉPLACEMENT <SECU-E>

• LA PHILOSOPHIE :

Tout déplacement, quel qu'il soit, aux abords d'un bâtiment et au sein d'un bâtiment implique cinq démarches consécutives :

- **Stationner**
- **Entrer**
- **Circuler**
- **Utiliser**
- **Évacuer**

Les personnes valides n'en ont bien souvent pas conscience (à l'inverse des personnes à mobilité réduite).

Ces 5 démarches sont les **5 maillons de la chaîne de déplacement** que nous avons appelée : <SECU-E> (Stationner - Entrer – Circuler - Utiliser – Évacuer)

Tout au long de cette chaîne de déplacement, les personnes à mobilité réduite, quel que soit leur handicap, tout comme les personnes valides, doivent pouvoir se mouvoir en **parfaite autonomie**, et y **évoluer de manière continue, sans rupture** de la chaîne.

La chaîne de déplacement est organisée pour envisager **l'accessibilité d'un bâtiment (ou d'un site regroupant plusieurs bâtiments) dans sa totalité**.

En effet, en tenant compte de cette logique de déplacement, le concepteur s'assure :

1. que **l'ensemble des besoins** des personnes à mobilité réduite soit correctement pris en compte.
2. de la **cohérence** des aménagements réalisés ; cette logique permet d'éviter des situations loufoques dans lesquelles des adaptations pour PMR sont réalisées mais se révèlent inaccessibles. Par exemple, un WC adapté dans un bâtiment dont l'entrée est précédée de marches.

• APERÇU DES 5 MAILLONS DE LA CHAÎNE DE DÉPLACEMENT :



STATIONNER : Je dois pouvoir **me rendre vers l'établissement, le repérer** et y trouver un **emplacement de parking**.



ENTRER : Je dois pouvoir **repérer et rejoindre l'entrée** et **entrer dans le bâtiment**.



CIRCULER : Je dois pouvoir **circuler à l'intérieur du bâtiment**.

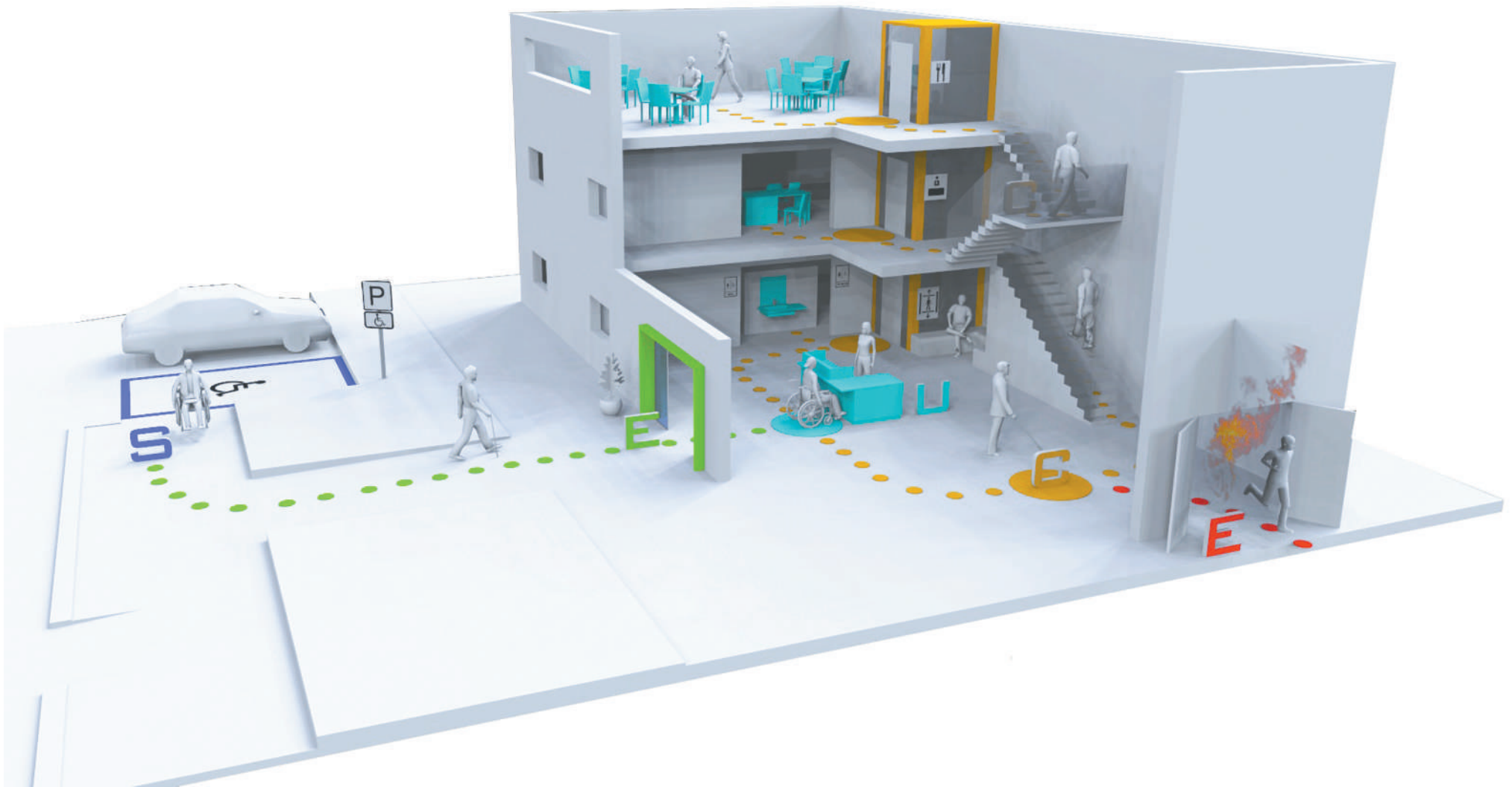


UTILISER : Je dois pouvoir **utiliser toutes les fonctions** présentes dans le bâtiment.

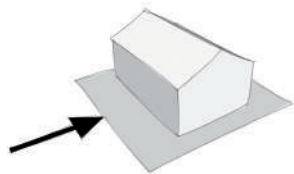


ÉVACUER : Je dois pouvoir **sortir du bâtiment** en cas de danger.



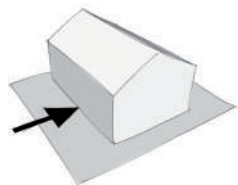


• LES 5 MAILLONS EN DÉTAIL :



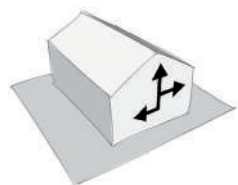
STATIONNER :

Je dois pouvoir me rendre vers l'établissement, que ce soit en voiture, à pied, ou en transports en commun.
Je dois pouvoir repérer le site et/ou le bâtiment.
Je dois pouvoir y trouver des possibilités de stationnement.
Les emplacements de parking réservés doivent se situer à proximité de l'entrée.



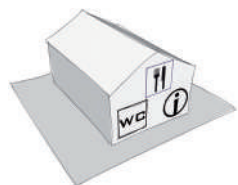
ENTRER :

Je dois pouvoir identifier la porte d'entrée du bâtiment et rejoindre l'entrée en toute autonomie.
La voie d'accès doit être accessible (signalisation, revêtements de sols, niveaux, absence d'obstacles, largeurs de passage...).
Je dois pouvoir franchir l'entrée du bâtiment (libre passage suffisant, absence de ressaut...).



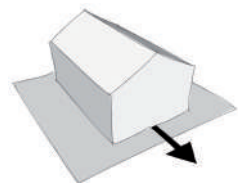
CIRCULER :

Je dois pouvoir circuler à l'intérieur du bâtiment, aussi bien horizontalement (couloirs, signalisation, éclairage...) que verticalement pour accéder aux étages (escaliers, ascenseurs...).



UTILISER :

Je dois pouvoir utiliser toutes les fonctions présentes dans le bâtiment.
Autrement dit, je dois pouvoir accéder à toutes les activités qui se déroulent dans le bâtiment et y participer, qu'il s'agisse d'un accueil, des sanitaires, de bureaux, d'une cafétéria, d'une exposition, d'une conférence, d'un spectacle, d'un cours...



ÉVACUER :

Je dois pouvoir être prévenu du danger, en cas d'incendie par exemple.
Je dois savoir quel chemin d'évacuation je dois emprunter (signalétique évacuation incendie...)
Le chemin d'évacuation doit être accessible et me permettre de me mettre à l'abri de tout danger, quel que soit mon handicap (procédure d'évacuation, locaux refuges, sorties de secours sans ressauts...).

